



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 3 novembre 2015 à 12 h 05, à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, messieurs et madame les conseillers-ère Maxime Tremblay, Mireille Apollon, Stéphane Lauzon et Jean Lessard.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, M^c Suzanne Ouellet, greffier, M^c Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint ainsi que Luc Bard, Jean Boileau, Gilles Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marc Phaneuf et Patrick Robert-Meunier.

CP20151103-P1 PROPOSITION DE COLLABORATION ENTRE LA VILLE ET L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

12 h 05 – Monsieur Daniel Caron, de l'École nationale d'administration publique (ENAP) dépose une proposition de collaboration avec la Ville dans le cadre d'une recherche-action menée par les chercheurs de l'ENAP avec la Ville comme terrain de recherche.

Une contribution financière de la part de la Ville est estimée à 150 000 \$ sur trois années à raison de 50 000 \$ annuellement sous forme de don.

Les activités feront l'objet d'un protocole de recherche distinct pour chacune des années.

Le dossier sera discuté dans le cadre des discussions sur les prévisions budgétaires 2016.

Demande est faite pour que madame la conseillère Louise Boudrias et monsieur le conseiller Daniel Champagne fassent partie du groupe de travail sur l'accès aux documents municipaux pour les membres du conseil.

Advenant que le conseil n'entérine pas la proposition de collaboration avec l'École nationale d'administration publique, des propositions sur les meilleures pratiques seront déposés par le comité de travail constitué, en vertu de la résolution numéro CM-2015-693 du 22 septembre 2015

CP20151103-PD1 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Procès-verbal de la réunion de la Commission jeunesse tenue le 26 septembre 2015

Fin du comité plénier public à 12 h 25.